



# BOURGOGNE 2024

## PRÉSENTATION DU CAMP

### *Présentation générale*



Le Raid Saint-Michel, proposé par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, est un camp itinérant, sous tente, de trois semaines, qui chaque année au mois de juillet se lance dans l'aventure à la découverte d'un nouveau coin de France. Encadré par des séminaristes, des chefs laïcs et la présence quotidienne d'un aumônier, il accueille une cinquantaine de garçons entre 13 et 17 ans, répartis dans des patrouilles.

Cette année nous marcherons sur les chemins de la Bourgogne, entre Beaune et Le Creusot, du 8 au 27 juillet. Le Raid effectuera lors de son périple un pèlerinage au sanctuaire de Paray-le-Monial afin d'honorer le Sacré-Cœur et se mettre sous sa protection miséricordieuse. Sous la responsabilité du directeur, l'abbé Nicol, il sera encadré par 8 séminaristes et 3 chefs laïcs et bénéficiera de la présence quotidienne de notre aumônier l'abbé de Castelbajac. Le thème du Grand-jeu et des veillées sera annoncée au mois de juin par la revue du Raid ; l'Étendard, envoyé à chaque Raider participant à l'édition 2024.

### *Encadrement et articulation*

Le Raid Saint-Michel accueille 48 garçons, entre 13 et 17 ans, répartis dans des patrouilles de 8 avec à sa tête un chef de patrouille. Sous la responsabilité du directeur, l'abbé Nicol (séminariste), il sera encadré par 5 séminaristes et 3 à 4 chefs laïcs et bénéficiera de la présence quotidienne d'un aumônier ; l'abbé de Castelbajac.

### *Activités*

Axé principalement sur la marche (une douzaine d'étapes, entre 20 et 30 km), le Raid organise diverses activités tout au long du parcours : découverte de la région, grand-jeu, olympiades, concours de cuisine, veillées etc. En parallèle, les sacrements et la vie de prière irriguent chacune de nos journées (Messe quotidienne, confession, chapelets etc.) et une formation spirituelle et intellectuelle est régulièrement délivrée pour contempler et approfondir les vérités de la Foi.

### *Esprit du Raid*

Véritable école d'abnégation et de dépassement de soi, le Raid, sous le patronage et la protection du chef de la Milice céleste, a pour ambition d'offrir à vos garçons une règle de vie directement inspirée de l'idéal chevaleresque chrétien, fondé sur le service de Dieu et du prochain, et d'une « spiritualité de la route » qui vise à fortifier l'unité de vie dans un esprit de pauvreté, de

simplicité et d'humilité, et incarner la « liberté des enfants de Dieu ». Enfin, disciples et imitateurs du Christ, le Raid se veut missionnaire en arpentant les routes de France afin d'offrir au monde un témoignage vivant de notre foi et de notre joie d'être à son service.

Aventure, amitié, goût de l'effort et appel à la sainteté, voici ce qui attend les Raiders sur les chemins de notre beau pays et sous le regard de Dieu. Idéal de vie qui s'incarne dans notre loi :

**Le Raider sert ses frères pour l'Amour de Dieu.  
Le Raider est efficace : il sait obéir et dominer ses caprices.  
Le Raider est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes.  
Le Raider est enthousiaste et fuit le mauvais esprit.  
Le Raider est généreux, il a le goût de l'effort et du travail bien fait ;  
les difficultés ne l'arrêtent pas.**

## DÉROULEMENT DE L'INSCRIPTION

À lire et suivre attentivement

### Pré-inscription – dossier initial

#### Étape 1 : Fiche de renseignement (format numérique)

→ À partir du lien posté sur le blog du Raid ou sur le site de la Fraternité Sacerdotale Saint Pierre, remplir la fiche de renseignement numérisée.

#### Étapes 2 : Pièces du dossier initial à fournir (courrier postal)

→ Envoi par la Poste des pièces du dossier initial requises (cf. **page 3**) et la **page 7 signée** à l'adresse ci-dessous :

*Abbé Guillaume Nicol - Raid Saint-Michel  
Priesterseminar st Petrus  
Kirchstraße, 16  
D-88145 OPFENBACH-WIGRATZBAD  
Allemagne*

→ Une fois ces deux étapes réalisées avec la réception de ce dossier initial :

- Nous engageons votre pré-inscription ;
- Nous vous envoyons par mail le **dossier complémentaire** avec le **RIB** du Raid sur votre adresse mail.

À ce stade – **date de l'envoi du mail faisant foi** – une place est réservée pour votre/vos garçons pour deux semaines (le temps d'envoyer les pièces complémentaires et d'effectuer le virement).

### Inscription – dossier complémentaire et paiement

#### Étape 3 : Paiement (virement) + dossier complémentaire (format numérique)

→ Effectuer le virement.

→ Envoyer les pièces scannées du dossier complémentaire (cf. **page 3**) par mail à l'adresse suivante : [raidsaintmichel@gmail.com](mailto:raidsaintmichel@gmail.com)

À ce stade, une fois le **virement et toutes les pièces reçus**, nous confirmons l'inscription définitive de votre garçon.

### ***Coordination ultérieure***

- Une fois les trains ouverts à la réservation, nous vous confirmons les coordonnées des trains (cf. point n°6 - page 4) sur lesquels nous proposons d'accompagner les garçons depuis Paris.
- Les familles qui le souhaitent, **réservent une place dans les trains** en question et **nous transmettent la référence** correspondante.
- Le camp approchant, nous vous transmettons les dernières informations pratiques (points de RDV, liste d'affaires conseillées, contacts d'urgence...)

## **PIÈCES À FOURNIR POUR CHAQUE GARÇON**

### ***Dossier initial (courrier)***

1. Fiche sanitaire de liaison (2 pages) signée par l'un des parents (**pages 5 et 6**) ;
2. Annexe (assurances et maladies liées aux tiques) signée par l'un des parents (**page 7**) ;
3. Ordonnance(s) médicale(s) pour toute prise de médicament(s) [**absolument impératif** si votre enfant a quel que traitement !] ;
4. **Photocopie des pages vaccins** (ou contre-indication) de votre enfant **dans le carnet de santé**, {défaut, attestation médicale (attention, une attestation sur l'honneur de votre part serait insuffisante)}.

### ***Dossier complémentaire (format numérique)***

5. Une attestation de responsabilité civile (RC : au sein de laquelle est mentionnée une garantie individuelle accidents) ;
6. Attestation d'assurance maladie (téléchargeable sur votre compte « AMELI ») mentionnant le nom de votre enfant et son numéro de sécurité sociale.

## **FINANCEMENT**

### ***Prix***

Le prix de base de cette année est de **350€**. Il **ne comprend pas les trajets** (cf. ci-dessous les horaires des trains et rendez-vous). Le prix est réduit à 580€ pour deux garçons de la même famille.

### ***Modalités de règlement***

La participation au camp doit être versée par **virement** : à réception de votre dossier initial, nous vous enverrons par mail les coordonnées bancaires du Raid, et vous aurez deux semaines pour effectuer ce transfert, qui confirmera votre inscription.

### ***Modalités particulières***

- **Sur demande**, il est possible de verser votre participation, en trois virements mensualisés de 100 euros par exemple ; vous devez d'abord en effectuer la demande ; l'inscription de votre garçon sera définitive à réception du premier virement.
- **Sur demande** également, il est possible de régler le prix du camp à l'aide de « chèques-vacances ANCV », le prix est alors majoré à 360 euros pour un garçon et 590 pour deux, car nous ne touchons pas l'intégralité de la somme versée à l'ANCV ; il faut dans tous les cas vous adresser à nous pour convenir des modalités exactes de validation de l'inscription.

- Pour envisager un autre mode de financement (via la CAF par exemple), il faut vous adresser à nous impérativement pour en évoquer la possibilité (soumise à certaines conditions : possibilité de conventionnement auprès de votre CAF départementale...).

### ***Aide au financement***

En cas de **difficulté sérieuse**, le **prix du camp ne doit pas bloquer la participation d'un garçon**. Il est possible de discuter la chose en toute simplicité avec le directeur. Notez toutefois que le Raid Saint Michel ne dispose **d'aucune sorte de subvention externe**, le financement repose **entièrement sur les participants** et leurs familles. Par ailleurs, une famille qui demande une réduction éventuelle de sa participation doit d'abord et aussi faire le nécessaire pour **essayer d'obtenir les différentes aides publiques** auxquelles elle est peut-être éligible (CAF, conseils départementaux).

### ***Financement de soutien***

Afin d'aider certaines familles à faire participer leurs garçons à notre camp, nous proposons aux familles qui le peuvent et le veulent une **participation de soutien** (par **exemple** 400€ pour un garçon). Chaque année le Raid subventionne la participation de certains raiders.

### ***En cas de désistement ou de renvoi***

En cas de désistement dans le mois précédant le camp ou de renvoi, le Raid se réserve d'apprécier sa capacité à rembourser une partie du montant versé par la famille. De plus, en cas de renvoi, les **modalités de récupération** de l'enfant concerné et le **paiement du retour** anticipé sont bien à la charge des parents.

## **CAS PARTICULIER DES CHEFS DE PATROUILLE (CP)**

Pour ceux qui seront choisis pour diriger une des patrouilles du Raid, un pré-camp de préparation est organisé un à deux jours avant le début du Raid. Les intéressés seront prévenus individuellement avec les informations complémentaires après leur inscription.

## **TRAINS & RDV**

Les trains ne sont pas encore ouverts à la vente, veuillez cependant noter déjà les RDV et les trains que prendront les séminaristes accompagnants.

**Il vous revient de trouver et de réserver les billets pour vos garçons.**

**ALLER** : RDV le lundi 8 juillet (les horaires des trains vous seront précisés au plus vite), à la Gare de Beaune pour le lancement du Raid. Au moins un séminariste sera présent également à la gare de Paris gare de Lyon pour accompagner la liaison Paris-Beaune.

**RETOUR** : RDV le samedi 27 juillet à la gare TGV Le Creusot dans la matinée (les horaires des trains vous seront précisés au plus vite) ou à Paris gare de Lyon.

Pour les intéressés, il y aura au moins un séminariste qui accompagnera les garçons dans le train à l'aller depuis Paris et au retour jusqu'à Paris.

Nous vous assurons, chers parents, de notre entier dévouement pour vos enfants et de nos prières.

Abbé Nicol, *directeur*.



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON  FILLE

**CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.**

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

### 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

<b>RUBÉOLE</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	<b>VARICELLE</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	<b>ANGINE</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	<b>RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	<b>SCARLATINE</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>COQUELUCHE</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	<b>OTITE</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	<b>ROUGEOLE</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	<b>OREILLONS</b> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

**ALLERGIES** : ASTHME oui  non  MÉDICAMENTEUSES oui  non   
ALIMENTAIRES oui  non  AUTRES \_\_\_\_\_

**PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

#### 4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

---

---

---

---

---

---

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ?

NON

OCCASIONNELLEMENT

OUI

S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?

NON

OUI

---

#### 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

Père : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) \_\_\_\_\_

*Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.*

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Date :

Signature :

---

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES  
COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**OBSERVATIONS**

## ANNEXES

### Assurance

Nous vous demandons donc de justifier d'une assurance personnelle couvrant les dommages corporels qui résulteraient du fait de votre enfant (du type assurance individuelle accidents ou extra-scolaire) : attestation de RC à renvoyer par email une fois l'inscription initiée (étape 3). Nous devons rappeler que, même pendant le camp, les parents restent légalement responsables des dommages causés par leur enfant mineur. Vérifiez que votre assurance "chef de famille" ou "multirisques habitation" couvre bien votre responsabilité. Ci-dessous les éléments principaux du contrat d'assurance de l'Association Saint-Michel. Le Mouvement a souscrit auprès du groupe Aviva Assurances un contrat n°76767381. Cette assurance dont le montant est compris dans la participation au camp regroupe :

- **Responsabilité civile**

Cette garantie (6 097 961 € par sinistre au total) couvre les mises en cause de l'Association ou de ses membres du fait des activités propres (accidents corporels ou dégâts matériels).

- **Garantie individuelle accident**

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #e0e0e0;">Dommages corporels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Infirmité, décès .....</td> <td>• 15 245 €</td> </tr> <tr> <td>• Frais d'obsèques .....</td> <td>• 2 287 €</td> </tr> <tr> <td>• Frais médicaux .....</td> <td>• 763 €</td> </tr> <tr> <td>  dont - optique .....</td> <td>• 92 €</td> </tr> <tr> <td>      - prothèse dentaire .....</td> <td>• 92 € par dent et 153 € pour le premier appareillage</td> </tr> <tr> <td>• Dommages vestimentaires .....</td> <td>• 229 €</td> </tr> </tbody> </table>	Dommages corporels		• Infirmité, décès .....	• 15 245 €	• Frais d'obsèques .....	• 2 287 €	• Frais médicaux .....	• 763 €	dont - optique .....	• 92 €	- prothèse dentaire .....	• 92 € par dent et 153 € pour le premier appareillage	• Dommages vestimentaires .....	• 229 €		Franchise relative : 10 % d'infirmité		
Dommages corporels																		
• Infirmité, décès .....	• 15 245 €																	
• Frais d'obsèques .....	• 2 287 €																	
• Frais médicaux .....	• 763 €																	
dont - optique .....	• 92 €																	
- prothèse dentaire .....	• 92 € par dent et 153 € pour le premier appareillage																	
• Dommages vestimentaires .....	• 229 €																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #e0e0e0;">Assistance aux personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Frais d'hôtel .....</td> <td>• 46 € par nuit avec un maximum de 275 €</td> </tr> <tr> <td>• Frais médicaux à l'étranger .....</td> <td>• 6 098 € par bénéficiaire</td> </tr> <tr> <td>  dont Soins dentaires .....</td> <td>• 61 €</td> </tr> <tr> <td>• Frais de cercueil .....</td> <td>• 763 €</td> </tr> <tr> <td>• Honoraires de représentation judiciaire .....</td> <td>• 763 €</td> </tr> <tr> <td>• Cautions pénales .....</td> <td>• 7 623 € par personne</td> </tr> <tr> <td>• Caution "liberté provisoire" .....</td> <td>• 3 005 €</td> </tr> </tbody> </table>	Assistance aux personnes		• Frais d'hôtel .....	• 46 € par nuit avec un maximum de 275 €	• Frais médicaux à l'étranger .....	• 6 098 € par bénéficiaire	dont Soins dentaires .....	• 61 €	• Frais de cercueil .....	• 763 €	• Honoraires de représentation judiciaire .....	• 763 €	• Cautions pénales .....	• 7 623 € par personne	• Caution "liberté provisoire" .....	• 3 005 €		Frais médicaux à l'étranger: 15 € par dossier
Assistance aux personnes																		
• Frais d'hôtel .....	• 46 € par nuit avec un maximum de 275 €																	
• Frais médicaux à l'étranger .....	• 6 098 € par bénéficiaire																	
dont Soins dentaires .....	• 61 €																	
• Frais de cercueil .....	• 763 €																	
• Honoraires de représentation judiciaire .....	• 763 €																	
• Cautions pénales .....	• 7 623 € par personne																	
• Caution "liberté provisoire" .....	• 3 005 €																	

### Tiques

Selon les régions dans lesquelles nous marchons, nous sommes plus ou moins fréquemment confrontés à des morsures de tiques. Les tiques peuvent transmettre principalement deux maladies : la maladie de Lyme et la méningoencéphalite à tiques. La prévention de ces maladies passe par un suivi attentif et le retrait rapide des tiques. L'encadrement du camp est formé à la gestion de ce problème. Nous vous invitons cependant à être vigilant au retour. Nous vous signalerons précisément toute morsure que nous aurions détecté sur votre garçon, et vous conseillons fortement de consulter si nécessaire un médecin pour envisager un traitement préventif ou curatif dans les semaines suivant la fin du camp.

En savoir plus : <http://www.ameli-sante.fr/morsures-de-tiques/la-conduite-a-tenir-en-cas-de-morsure-detique.html>

## SIGNATURE

Je soussigné ..... reconnais avoir pris connaissances des informations ci-dessus, fait le ..... à .....

Signature :